

Pour le deuxième jeudi consécutif, la grande salle de la Bourse du travail est pleine.  
250 professeurs des écoles parisiens sont présents et bien déterminés à aller jusqu'au bout contre la loi Blanquer.

[#GREVE28mars!](#) [#educnat](#) [#Blanquer](#) [pic.twitter.com/4ejN4DAg2H](https://pic.twitter.com/4ejN4DAg2H)

— Sud éducation Paris (@sudeducparis) [28 mars 2019](#)

Plusieurs personnes ont noté la qualité de l'AG : elle n'aura été parasitée ni par les querelles syndicales habituelles, ni par les longs monologues des militants professionnels que l'on connaît parfois. Elle réussira même à voter - sans que tout le monde soit parti - un texte d'appel, voté par la suite à l'unanimité. Comme quoi, certains outils permettent aussi de faire avancer les luttes : ordre du jour, modération, tour de parole, double liste (ceux/celles qui ont déjà parlé parlent en dernier), limitation du temps de parole (3minutes)...

A l'issue de l'AG, certains ont rejoint la (petite) manifestation organisée par l'AG Île-de-France des établissements en lutte, d'autres ont préféré aller construire la mobilisation dans leur quartier : affichage de banderoles, préparation de la manifestation de samedi prochain, tournées des écoles non-grévistes...

Vues à la manif de cette après-midi contre la loi [#Blanquer](#) :  
"Notre liberté pédagogique n'est pas une donnée statistique" [pic.twitter.com/311chIXMVY](https://pic.twitter.com/311chIXMVY)

— Mandarine (@Toto\_Mandarine) [28 mars 2019](#)

Loi [#Blanquer](#)  
Chut ! Tais toi et obéis ! [pic.twitter.com/bjCsNyGrmW](https://pic.twitter.com/bjCsNyGrmW)

— Mandarine (@Toto\_Mandarine) [28 mars 2019](#)

Comme personnellement, je prenais le tour de parole, j'aurais du mal à faire une synthèse des débats, mais l'appel de l'AG parle probablement de lui-même :

[(

\*\*

## **Appel de l'AG parisienne de grève**

### **du 1er degré du jeudi 28 mars 2019**

L'assemblée générale de grève du 1er degré à Paris qui a réuni ce jour 250 collègues a voté deux motions :

***Motion 1 : votée à l'unanimité moins 3 abstentions :***

L'assemblée générale de grève du 1er degré à Paris contre la Loi Blanquer considère que cette loi n'est que le volet « Education » du plan Cap 2022 visant à détruire les services publics et 120 000 postes de fonctionnaires. Cette loi n'apporte rien à l'éducation ni en termes pédagogiques, ni en moyens. Au contraire, elle officialise une éducation à plusieurs vitesses et la destruction du cadre national de l'école publique.

Nous appelons l'ensemble des personnels de l'éducation à intensifier la mobilisation dès demain, à multiplier les réunions locales avec les parents, à participer à la manifestation du 30 mars qui partira à 14h00 de la place du Panthéon, à rejoindre massivement la grève commencée ce jour et à construire un mouvement d'ampleur, dont le 4 avril sera une journée nationale forte, jusqu'au retrait de la loi Blanquer.

***Motion 2 : votée à l'unanimité :***

Dans le 1er degré, nous appelons les personnels à déposer des intentions de grève pour l'ensemble de la période. Nous nous battons pour l'école publique et nous revendiquons le paiement des jours de grève. Nous demandons à l'intersyndicale parisienne du 1er degré de travailler à des consignes syndicales claires sur les intentions de grève et les feuilles d'émargement et à soutenir l'appel à la grève de l'AG.

Nous appelons à une nouvelle assemblée générale de grévistes le vendredi 29 mars à 10h00 en salle Varlin, Bourse du Travail, 3 rue du Château d'Eau, métro République.

L'assemblée générale des grévistes réunie ce jeudi 28 mars 2019 à la Bourse du Travail.]]